

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020 N° 05

31 MAI 2020

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,
Suite à l'état d'urgence qui a été prolongé à plusieurs reprises, le ministère des Services sociaux permet au conseil municipal de siéger à huis clos et autorise les membres à prendre part, à délibérer et à voter à une séance par tout moyen de communication. Pour une transparence complète, puisque le public n'est pas admis aux séances régulières, il est donc invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décision sur le site Internet de la municipalité, temps et aussi longtemps que durera à période de confinement dûe à la COVID-19.

Lors de la dernière séance du conseil, il a résolu d'identifier les ressources essentielles à la municipalité :

Administration : le directeur général et au besoin, la directrice générale adjointe qui

est responsable du bulletin municipal.

Entretien des bâtiments : la concierge

Travaux publics : le directeur des travaux publics, l'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout et selon les besoins les opérateurs journaliers. Pour ma part, je suis au bureau du lundi au vendredi en avant-midi .

Après plusieurs années de demandes et de pressions, le ministère des Transports a enfin accepté de réduire la vitesse à 80 km/h sur la route 132 sur une distance d'environ 1,09 km ce qui permettra une plus grande sécurité à l'intersection de la rue de l'Église et de la route 132. Nous pouvons vous dire que c'est une grande réussite pour nous.

Un bel été à tous, ça va bien aller!

Denis Santerre, maire



Municipalité
amie des aînés



La prévention des infections : une responsabilité collective

- ◆ Toussez dans votre coude
- ◆ Jetez vos mouchoirs
- ◆ Lavez vos mains
- ◆ Gardez vos distances

EN JUIN...

- ◆ Le 1^{er}, séance du conseil à 20 h à huis clos
- ◆ Le 1^{er}, semaine québécoise des personnes handicapées
- ◆ Le 5, journée mondiale de l'environnement
- ◆ Le 8, collecte de gros rebuts dès 7 h
- ◆ Le 21, fête des Pères
- ◆ Le 21, journée nationale des Autochtones
- ◆ Le 24, fête nationale du Québec (Saint-Jean-Baptiste)
- ◆ Le 27, journée canadienne du multiculturalisme



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL MAI 2020	2
CONSEIL POUR SEMER LE BONHEUR, CAMP DE JOUR, BOURSE YVES-ALBAN-BÉRUBÉ	3
COLLECTE DE GROS REBUT, CINQ BONNES RAISONS DE PLANTER UN ARBRE, LE SAVIEZ-VOUS?	4
BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ, COURRIER SOURIRE DE LA MATANIE	5
VOISINS SOLIDAIRES AVEC LES ENFANTS, AVIS PUBLIC	6
RAPPORT FINANCIER 2019 DU MAIRE	7
CALENDRIER JUIN 2020	8

SÉANCE DU CONSEIL MAI 2020, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

D'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique et que la séance soit enregistrée en audio et que cet enregistrement soit disponible au public sur le site Internet de la municipalité;

D'autoriser la fermeture du bureau municipal les vendredis durant la saison estivale pour les mois de juin, juillet et août 2020;

De conserver le photocopieur multifonction Xerox Workcentre 7535 actuel et de renouveler le contrat de service jusqu'au 31 mai 2021;

De maintenir les ressources municipales essentielles suivantes :

Administration : le directeur général et la directrice générale adjointe;

Entretien des bâtiments : la conciergerie;

Travaux publics : le directeur des travaux publics,

l'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout, et selon les besoins, les opérateurs journaliers;

De demander des soumissions sur invitation pour la fourniture et la livraison de 300 tonnes métriques de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux;

De favoriser la mobilisation des employés municipaux par l'utilisation des véhicules appartenant à la municipalité;

De demander une dispense au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) afin que la Municipalité de Baie-des-Sables soit autorisée, dans le cadre de l'amendement signé au contrat de tri et conditionnement des matières recyclables, à compenser Bouffard Sanitaire inc. à hauteur maximale de 120 \$ par tonne métrique pour la perte d'opération encourue par le centre de tri;

De mandater la Ville de Matane à procéder à un appel d'offres conjoint pour le

tri et le conditionnement des matières recyclables ainsi que pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

D'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-03 de monsieur Jacques Bélanger pour la ferme Marie-Jacques Bélanger telle que présentée;

D'évaluer la possibilité de réaliser certains travaux au Sentier des Rosiers demandés par le comité d'embellissement et de voir à un entretien minimal par la municipalité afin de rendre la marche plus sécuritaire et agréable pour les utilisateurs;

D'accepter de réparer ou remplacer le câble électrique alimentant les lumières du voilier sur le quai, de reporter la décision de la réparation du socle du voilier et d'aviser le comité pour la sauvegarde du quai qu'aucun banc de sera installé sur le quai considérant l'interdiction d'accès existant, mais que les aménagements à

l'entrée du quai demeurent;

De renouveler l'adhésion de 100 \$ à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent pour la période 2020-2021;

D'établir les modalités pour le camp de jour à l'été 2020;

D'autoriser une dépense de 6 000 \$ pour la réfection des infrastructures sportives et récréatives extérieures, les terrains du mini-golf, de volleyball et de baseball;

D'appuyer la Ville de Matane dans ses démarches en vue d'obtenir l'administration portuaire de quatre ports soit Matane, Gaspé, Rimouski et Gros-Cacouna cédés par le gouvernement du Canada au gouvernement du Québec;

D'accepter l'achat et l'installation par monsieur Réjean Ratté d'accessoires pour le système de son au centre communautaire Gabriel-Raymond au coût approximatif de 35 \$.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LUNDI 1^{ER} JUIN 2020 À 20 H (HUIS CLOS)

- ◆ Sécurité du Québec - identification des besoins spécifiques pour 2020-2021;
- ◆ Achat de sable pour abrasif et de sel de déglçage pour la saison hivernale 2020-2021;
- ◆ Travaux de pavage - mandat à une firme pour le contrôle qualitatif des matériaux;
- ◆ Iristel - implantation de tours de communication sur le

territoire;

- ◆ Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité INNERGEX 2020;
- ◆ Engagement et formation des animateurs-accompagnateurs pour le camp de jour à l'été 2020;
- ◆ Entente avec la CSMM pour l'utilisation des équipements récréatifs.

CONSEILS POUR SEMER LE BONHEUR

- ◆ Souvenez-vous qu'un sourire est toujours mieux reçu qu'un froncement de sourcil;
- ◆ Encouragez un ami dans la réalisation de ses aspirations;
- ◆ Effectuez une tâche sans qu'on vous le demande;
- ◆ Essayez de voir le côté positif d'une situation difficile;
- ◆ Faites le plein d'essence avant de rentrer à la maison;
- ◆ Ne quittez jamais la maison sans un sourire ou un geste tendre;
- ◆ Faites des étreintes, des étreintes et encore des étreintes, lorsque le moment sera venu.

CAMP DE JOUR

La Municipalité est à organiser un camp de jour pour les jeunes de Baie-des-Sables.

Admissibilité : pour les jeunes âgés de 5 à 12 ans;

Période d'inscription : du 1^{er} au 19 juin 2020;

Frais d'inscription : 100 \$ par enfant;

La fiche d'inscription devra être remplie et signée par les parents, puis être remise au bureau municipal avec les frais d'inscription au plus tard le 18 juin.

Période d'opération : du 29 juin au 7 août 2020;

Heures d'ouverture : 7 h 30 à 17 h 30.

Une feuille de directives sera remise à chaque enfant au début du camp de jour (habillement, quoi apporter, règlements, comportement, etc.).

La programmation des activités sera remise chaque semaine aux parents et une grille des présences au camp de jour sera également complétée par les animateurs.

En raison de la pandémie COVID-19, des mesures sanitaires seront prises afin d'assurer la sécurité de la clientèle et du personnel.

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Mon père m'a donné le plus beau cadeau que l'on puisse faire à quelqu'un, il a cru en moi ».

Jim Valvano

BOURSE YVES-ALBAN-BÉRUBÉ

Julie Beaulieu de Baie-des-Sables est la récipiendaire de la *Bourse Yves-Alban-Bérubé* pour l'année scolaire 2019-2020. C'est une bourse de 100 \$.

Voici ce qu'en dit une de ses enseignantes :

'Julie Beaulieu est une excellente récipiendaire pour le prix, car c'est une élève curieuse, ouverte sur son monde et déterminée. Mature et responsable, elle n'hésite pas non plus à s'impliquer dans son milieu scolaire, entreprise familiale et a même participé cette année au projet de voyage humanitaire au Pérou. Elle est ambitieuse, motivée, toujours de bonne humeur et ouverte aux apprentissages. Les enseignants sont unanimes pour dire qu'elle s'est démarquée autant à Baie-des-Sables qu'à la Polyvalente de Matane. Ajoutons qu'elle est aussi une excellente musicienne. '

À propos de Yves-Alban Bérubé :

Monsieur Yves-Alban Bérubé est né à Baie-des-Sables en 1937 et a enseigné à la Polyvalente de Matane de l'ouverture en 1969 jusqu'à sa retraite en 1996. Il aura surtout enseigné la géographie, mais aussi l'histoire et l'économie.

Il a poursuivi des études au Séminaire de Rimouski, à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université Laval. Au début de sa carrière, il a enseigné à l'école Gamache de Sept-Îles et au Collège classique de Matane.

Son style d'enseignement unique et son dévouement sincère pour les élèves auront marqué de façon durable le cheminement et la vie de milliers de jeunes. Doté d'une culture générale exceptionnelle, il aura sans cesse cultivé le goût d'apprendre sur le Québec et le monde.

Décédé en 2017, sa famille a décidé de perpétuer sa mémoire en finançant un prix d'excellence annuel portant son nom pour récompenser l'élève ayant obtenu avec les meilleurs résultats dans un cours d'Univers social.

Il est à noter que monsieur Yves-Alban Bérubé était le père de Pascal Bérubé, notre député provincial et que madame Julie Beaulieu est la fille de monsieur Christian Beaulieu et de madame Carole Castonguay.

Félicitations Julie, on t'aime beaucoup!

Le prochain bulletin vous parviendra le **30 juin** la date de tombée des articles sera le **22 juin 2020**.

COLLECTE DE GROS REBUTS

La Municipalité de Baie-des-Sables organise un service de ramassage de gros rebuts ou de déchets volumineux visant à favoriser un grand nettoyage de printemps des propriétés résidentielles. Cette collecte des objets volumineux aura lieu le **lundi 8 juin 2020 dès 7 h.**

Le conseil municipal a confié cette opération de ramassage à l'entreprise privée *Bouffard Sanitaire inc.* On demande aux citoyens de placer leurs gros rebuts près de la rue le plus tôt possible le matin, car le ramassage commence à 7 h. Les matières peuvent être placées au chemin la veille de la collecte à partir de 18 h. **Ne sont pas admis : les matériaux de démolition, les pneus, les huiles usées ou les déchets dangereux.** Ces matières peuvent être déposées à l'écocentre situé au 330, rue Yves-Bérubé, à Matane. Pour renseignements au 418 562-5023.

Les branches doivent être en section de 1,5 mètre (5 pieds) de longueur et moins et attachées en petits paquets. Afin de favoriser la récupération, nous vous demandons de trier vos gros rebuts recyclables (ex. : objets de métal) et de les mettre dans une pile distincte en bordure de la voie publique.

Si parfois on vous oubliait lors de cette collecte, bien vouloir appeler au 418 772-6218.

De plus, aucune collecte des déchets volumineux n'aura lieu à l'automne 2020.

Merci de votre collaboration.

Ça va bien aller!

Le saviez-vous?



Photo: L'Avenir et des Rivières

Connaissez-vous les bienfaits d'une bande riveraine?

La bande riveraine est une bande de végétation naturelle et permanente qui borde un plan d'eau. Il s'agit d'une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres.

Elle a pour rôles de **stabiliser vos berges**, de **filtrer les polluants**, de **réduire le ruissellement**, de **réduire l'érosion** de votre terrain et de **prévenir les inondations**. La bande riveraine est donc essentielle!

D'avril à mai a lieu la campagne annuelle d'arbustes de l'Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'une opportunité pour vous procurer à prix modique des plantes recommandées pour la végétalisation et la stabilisation des rives!



Pour en savoir plus, visitez notre site internet à l'adresse suivante : obv.nordestbsl.org
Téléphone: 418-722-0666 poste 108

CINQ BONNES RAISONS DE PLANTER UN ARBRE

Les arbres jouent un rôle majeur dans la préservation d'un environnement sain.

Parce que c'est important

Que ce soit une naissance, le départ d'un être cher ou l'obtention d'un diplôme, toutes les raisons sont bonnes pour planter un arbre. C'est un geste symbolique qui permet de souligner de grands moments de la vie!

Parce qu'il embellit la vie

De 10 % à 23 % : c'est la valeur que pourrait prendre votre propriété si plusieurs arbres s'y trouvaient. Mais les arbres font encore plus : ils permettent de créer de l'ambiance dans une cour. Au fil des saisons, ils teintent le paysage de différentes couleurs et attirent plusieurs espèces d'oiseaux.

Parce qu'il procure une vraie bouffée d'air frais

Saviez-vous qu'un arbre mature peut combler les besoins quotidiens en oxygène de quatre personnes? Il permet

aussi de séquestrer pas moins de 2,5 kg de carbone par année. Une belle façon de compenser les émissions de CO² que l'on produit!

Parce qu'il fait toujours moins chaud sous un arbre

Un arbre feuillu peut intercepter l'été jusqu'à 95 % des rayons du soleil. C'est un écran tout naturel pour se protéger du soleil et de ses effets nocifs.

Parce que du vent dans les feuilles, c'est aussi de la musique

En plus de vous procurer de l'intimité en servant de barrière entre vous et vos voisins, les arbres aident à réduire le bruit ambiant, comme la circulation des voitures.

Saviez-vous que les arbres auraient des effets quasi « thérapeutiques » chez l'humain?

Ils contribuent notamment à réduire notre stress tout en augmentant notre sentiment de sécurité. Débordé, stressé ou inquiet? Allez faire une promenade dans un espace vert où il y a plusieurs arbres. Et demandez à vos enfants de vous y accompagner.



BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

La bibliothèque ouvre sa porte d'entrée le **jeudi 4 juin prochain.**

Nous recevons vos livres entre 15 h 30 et 18 h 30. Ils seront déposés dans un bac prévu à cet effet dans l'entrée et, si vous désirez prendre des volumes, nous les trouverons pour vous sur les rayons.

Nous espérons que la phase suivante où vous pourrez vous servir vous-même sur les étagères suivra cette première étape assez rapidement.

Plusieurs d'entre vous auront reçu un avis de retard par téléphone et les prêts seront renouvelés si vous ne pouvez pas venir les remettre. Notez qu'Adam pourra aussi recevoir vos retours au bureau de la municipalité.

Le journal Le 4 Saisons sollicite vos textes et le thème est :

« Racontez-nous votre printemps! »

Ceci n'est pas un concours, mais une invitation au partage, comment savoir autrement ce que vous avez mijoté pendant toutes les journées froides ou neigeuses du printemps ... Le temps estival qui a suivi vous a déjà fait oublier ces chutes de neige qui nous faisaient craindre de ne jamais revoir le printemps?

Plusieurs occasions de nous rencontrer ont été manquées, et pourtant nous avons tous vécu des moments particuliers, des histoires tristes et des histoires drôles, des changements de routine et du temps pour réfléchir, des rencontres virtuelles et des pénuries de farine... Comment mieux partager ses expériences vécues que de les raconter à votre journal saisonnier, car le temps, une fois passé, risque bien d'être vite oublié.

« Racontez-nous votre printemps » s'adresse aussi bien aux personnes, jeunes ou adultes de la municipalité, qu'aux organismes ou comités, aux familles ou aux entreprises. Vous souhaitez raconter le printemps de quelqu'un d'autre? Nous l'accepterons.

N'oubliez pas le concours de photo : nous attendons vos photos de l'été à Baie-des-Sables dès maintenant et la date de tombée pour les articles et photos est le 5 juin.

Vos documents par Internet à journal4saisons@gmail.com ou à la bibliothèque : biblio.sables@crsbn.net ou en personne au bureau de la municipalité.

Plus d'information pour le club de lecture et le camp de jour dans le bulletin de juin.

Françoise Vaillancourt, responsable

COURRIER SOURIRE DE LA MATANIE

Mets du soleil dans la vie d'un aîné!

Petits et grands sont invités à participer à une grande chaîne de courrier sourire et réconfortant pour les aînés et les gens seuls de La Matanie. Ensemble, brisons l'isolement et partageons un moment de bonheur.

1. Écrire une lettre, une énigme, compose un poème, fais un dessin ou réalise toutes autres initiatives originales;
2. Si tu souhaites recevoir un coup de fil de remerciement : indique ton prénom et ton numéro de téléphone;
3. Dépose ton courrier sourire dans un des points de chute identifiés ou par la poste à la Maison des Familles.

Le courrier sera levé et distribué après 24 heures seulement afin de ne pas propager le virus.

Points de chute :

- Maison des Familles, 350, rue Saint-Joseph, Matane, QC G4W 1N8
- Saint-Léandre, épicerie H. Simoneau
- Saint-Jean-de-Cherbourg, bureau municipal
- Baie-des-Sables, bureau municipal
- Sainte-Paule, bureau municipal
- Saint-Adelme, bureau municipal
- Saint-Ulric, bureau municipal
- Saint-René bureau municipal
- Sainte-Félicité, bureau municipal

Plus d'information : CDC au 418 560-2278

Une initiative des organismes membres de la Corporation de développement communautaire Région Matane

Le saviez-vous?**Connaissez-vous les jardins de pluie?**

Ce sont des éléments esthétiques et fonctionnels d'un aménagement. Ils retiennent l'eau de pluie, créent des habitats pour la faune, embellissent une cour et aident à réduire le ruissellement de l'eau provenant d'une propriété. Sec la plupart du temps, un jardin de pluie capte temporairement l'eau de pluie qui s'écoule du toit d'une maison, d'une allée, d'un patio, etc.

Quels sont les avantages des jardins de pluie?

Ils contribuent à filtrer certains métaux, des bactéries, des particules de bardeau d'asphalte, de petites quantités d'huile, de graisse ou de sel qui se seraient retrouvés dans le système d'égout et éventuellement dans les cours d'eau.



Photo: <https://bit.ly/2WQ8D0p>

Détails : Onglet Gestion durable des eaux pluviales sur notre site web obv.nordestbsl.org

VOISINS SOLIDAIRES AVEC LES ENFANTS

Soyons des voisins solidaires avec les enfants pour faire face au coronavirus.

Dans le contexte de la COVID-19, d'inspirantes initiatives citoyennes soutiennent les personnes en situation de vulnérabilité, incluant les enfants.

Selon l'Observatoire des tout-petits : « *Un parent sur quatre disait en 2015 ne pas pouvoir compter sur son entourage lorsqu'il n'en peut plus* ».

De simples gestes de solidarité et d'empathie envers les familles, les tout-petits et les enfants peuvent faire une différence. La santé physique et psychologique des enfants et des adolescents s'est détériorée pour plusieurs d'entre eux pendant cette période de confinement.

Saviez-vous que vous pouvez être un facteur de protection pour les enfants de votre voisinage?

Loin de l'école ou de la garderie, les enfants sont entièrement dépendants de leurs parents. En confinement, les facteurs de risque de la maltraitance sont amplifiés par le stress, par le manque de ressources et par la précarité.

Si vous êtes témoins de signes de maltraitance ou de négligence envers un enfant ou dans un milieu familial... AGISSEZ!

Contactez le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de votre région.

Autres ressources :

SOS violence conjugale 1 800 363-9010

Centre de prévention du suicide du Québec 1 866 277-3553

Ce n'est pas simple d'être parent,

En cas d'urgence, appelez le 911 sans hésiter!

Ce n'est pas simple d'être parent. Besoin d'aide?

Dans un esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence dans la vie des plus petits. Obtenez de l'aide en contactant la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille ou la LigneParents de Tel-jeunes : 1 800 361-5085.

Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais que le bon voisinage, lui, demeure.

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Considérant le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé à plusieurs reprises depuis ce temps;

Considérant les arrêtés 2020-004 et 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Pour ces motifs, les prochaines séances du conseil municipal se tiendront à huis clos, le public ne sera pas admis et est invité à écouter l'enregistrement audio des délibérations et des prises de décisions pour la période de la pandémie Covid-19. Ces enregistrements seront disponibles dans les jours qui suivent sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Nous invitons également les personnes intéressées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité à baiedessables@lamatanie.ca.

Donné à Baie-des-Sables, ce 6 mai 2020

Adam Coulombe, g.m.a. directeur général et secrétaire-trésorier

Ce qu'on dit :

à sa mère : **à son père :**

J'ai faim...
J'ai froid...
J'ai chaud...
Je peux avoir...
Je veux regarder...
Où es-tu ?
Demande à papa...
Tu peux m'aider ?
Il m'a frappé...
Elle m'a frappé...
J'ai envi d'aller...
Quand est-ce que...
Pourquoi on fait...

Où est Maman ?



MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019
PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE LE LUNDI 4 MAI 2020

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2019 ainsi que du rapport du vérificateur externe.

Les états financiers au 31 décembre 2019 nous indiquent les revenus et les dépenses suivantes :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Revenus	1 164 126 \$	22 268 \$	1 186 394 \$
Financement à long terme	0 \$	79 000 \$	79 000 \$
Affectations diverses	114 189 \$	40 135 \$	154 324 \$
Cession d'immobilisation	0 \$		0 \$
Total des revenus	1 278 315 \$	141 403 \$	1 419 718 \$
Dépenses (sans amortissement)	990 607 \$	145 643 \$	1 136 250 \$
Remboursement de la dette à long terme	102 400 \$		102 400 \$
Total des dépenses	1 093 007 \$	145 643 \$	1 238 650 \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	185 308 \$	(4 240 \$)	181 068 \$

Les dépenses d'investissement touchent principalement l'acquisition d'un camion de service F-550 ainsi que la réalisation des travaux de réfection de la clôture au centre communautaire Gabriel-Raymond.

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 176 864 \$, alors qu'il était de 158 456 \$ au 31 décembre 2018.

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton. Dans cette vérification, le vérificateur, dans son rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-des-Sables au 31 décembre 2019 conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.














De plus, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous informe que la rémunération de base annuelle du maire pour l'année 2019 était de 4 442,64 \$ et celle des conseillers était de 1 480,92 \$. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération telle que prévue au règlement n° 2016-07 de la municipalité.

En 2019, la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie versait au maire, ou à son remplaçant, une rémunération de 143,07 \$ pour chaque séance régulière, extraordinaire ou du comité administratif à laquelle il assiste. Toujours pour la même période, le préfet bénéficiait d'une rémunération de base annuelle de 30 143,45 \$. S'ajoute à ces rémunérations, une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération pour un maximum de 16 767 \$ en 2019 ainsi qu'une rémunération compensatoire de 15 % de l'allocation de dépenses versée comme prévu au règlement n° 275-2019 de la MRC.

Denis Santerre, maire

JUIN 2020

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
	1 Séance du conseil à 20 h (huis clos)	2	3 	4 	5 	6
7	8 Collecte des gros rebus dès 7 h	9	10 	11 	12 	13
14	15	16	17 	18 	19 	20
21 	22	23	24 Fête nationale du Québec 	25 	26 	27 Journée canadienne du multiculturalisme
28	29	30				



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS

